

Le méthane, cet autre gaz à effet de serre dans le viseur de l'AIE

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a publié mi-juillet ses dernières estimations sur les émissions de méthane liées à l'industrie du pétrole et du gaz. Le « *methane tracker* » mis en ligne par l'Agence vise également à mettre en évidence les importantes réductions d'émissions envisageables dans ce secteur.

Rappels sur les émissions de méthane

Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, le dioxyde de carbone (CO₂) est le principal gaz à effet de serre comptabilisé et fait l'objet d'une attention centrale. Le méthane (CH₄), principal composant du gaz naturel, est en revanche « *souvent négligé* », déplore l'AIE.

Les émissions annuelles de méthane dans le monde sont estimées à environ 570 millions de tonnes par an (l'AIE précise que cette donnée reste soumise à de nombreuses incertitudes). [Près de 40% de ces émissions proviendraient de sources naturelles, en particulier des zones humides. Les 60% d'émissions d'origine humaine](#), dites « anthropiques », seraient liées aux secteurs agricole et énergétique.

Selon l'AIE, les émissions mondiales de méthane liées à l'exploitation pétrolière et gazière auraient en particulier atteint 78,9 Mt en 2017, soit plus d'un cinquième du total annuel des émissions anthropiques de méthane. Les émissions de ce secteur interviennent à différents stades : extraction, raffinage, distribution aux consommateurs finaux, etc. Certaines sont accidentelles (fuites), d'autres délibérées (gaz relâché ou « [torché](#) » pour des raisons de sécurité).

Pour rappel, une tonne de CH₄ est, selon le 5^e rapport du GIEC, supposée avoir [un « pouvoir de réchauffement global » \(PRG\)](#) 28 fois plus élevé qu'une tonne de CO₂ sur une période de 100 ans (échelle de temps généralement retenue dans les bilans d'émissions) et est ainsi comptabilisée comme 28 tonnes d'« [équivalent CO₂](#) »⁽¹⁾. En retenant les potentiels de réchauffement global des différents gaz à effet de serre (GES) sur une durée de 100 ans, les émissions de CO₂ comptent pour presque les trois quarts de l'ensemble des émissions annuelles de GES dans le monde, contre environ 20% pour le CH₄⁽²⁾.

Plus de réglementations nécessaires selon l'AIE

L'AIE juge en particulier nécessaire de réduire les émissions de méthane dans le secteur pétrolier et gazier car il existe, selon elle, un important potentiel : environ 40% de ces émissions pourraient être évitées « *à coût nul* » selon l'Agence⁽³⁾, « *ce qui aurait le même effet pour le climat que d'éliminer immédiatement les émissions de plus de la moitié des voitures en circulation dans le monde* », selon le directeur exécutif de l'AIE Fatih Birol.

Parmi les principaux outils pour réduire les émissions de méthane dans le secteur pétrolier et gazier, l'AIE mentionne les programmes de détection des fuites (« LDAR » pour « *leak detection and repair* »). L'Agence cite également l'installation d'unités de récupération de vapeur au niveau des réservoirs de stockage de pétrole brut et de [condensats](#) qui permettent de capter du méthane dissous rejeté dans l'atmosphère⁽⁴⁾.

L'Agence mentionne sur son site plusieurs initiatives visant déjà à réduire les émissions de méthane liées à la production de pétrole et de gaz et mettant en avant les bonnes pratiques :

Methane Guiding Principles (MGP), Gas Climate Initiative (OGCI), Oil and Gas Methane Partnership (développée par la *Climate and Clean Air Coalition*), etc.

L'AIE considère toutefois que le potentiel de réduction des émissions de méthane lié à des actions volontaires reste limité (par « *manque d'attention* » notamment) et recommande la mise en place par les gouvernements de réglementations dédiées. Le « *methane tracker* » mis en ligne par l'AIE vise ainsi à fournir aux pouvoirs publics des données pour développer les stratégies idoines.

En mettant en œuvre toutes les mesures énoncées de réduction des émissions de méthane, l'AIE estime que la température mondiale pourrait être réduite de 0,07°C par rapport à un scénario ne prenant pas en compte ces actions.

Monde Évolution des émissions de méthane liées à l'industrie pétrolière et gazière



Source : AIE

Dans son scénario « *Sustainable Development* », l'AIE envisage une réduction par 4 des émissions de méthane dans le secteur pétrolier et gazier entre 2017 et 2030. (©Connaissance des Énergies, d'après AIE).